



Bilan triennal de l'animation de la Zone de Protection Spéciale Natura 2000

2018-2020

FR 1112013 « Sites de Seine-Saint-Denis »



Sommaire

Le mot de l'animateur	4
1. Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis	5
1.1) Présentation du multi-sites	5
1.2) Les missions de la structure porteuse.....	6
1.3) Le DOCOB et ses objectifs.....	6
2. L'animation du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis.....	8
2.1) La gouvernance du site.....	8
2.2) La vie du site	8
3. Le régime d'incidences Natura 2000	10
3.1) Rappel de la réglementation.....	10
3.2) Récapitulatif des incidences.....	11
4. Le suivi des espèces	13
4.1) Protocoles et suivis.....	13
4.2) Des résultats selon l'habitat des espèces.....	14
5. La mise en œuvre des objectifs du DOCOB.....	21
5.1) Les plans de gestion, outil d'aide à la décision pour les gestionnaires...	21
5.2) Bilan de la mise en œuvre des contrats	21
6. Conclusion et perspectives.....	24

Le mot de l'animateur

Pia FAVALI : pfavali@seinesaintdenis.fr 01.43.93.46.07

Depuis quelques années, le Département place le partage de la connaissance au centre des attentions. Il propose des formations de sensibilisation, ainsi que des documents ressources aux professionnels comme aux amateurs du territoire. L'objectif est de mieux connaître les espèces, leurs habitats, mais aussi de diffuser les bonnes pratiques de gestion pour maintenir ces milieux accueillant. Cette sensibilisation permet de partager et faire connaître la valeur exceptionnelle et fragile de notre territoire et ainsi, de mieux la prendre en compte dans le cadre des projets. Ces actions sont activement renforcées depuis le recrutement de la nouvelle animatrice fin 2020.

Durant les trois dernières années, il nous a semblé judicieux de continuer à mettre l'accent sur le cœur de nos espaces de nature en lien avec les dynamiques urbaines à l'œuvre. En effet, le programme Natura 2000 permet non pas une mise sous cloche des sites mais bien une ouverture au monde qui l'entoure. Ainsi, nos parcs et forêts accueillent plusieurs millions de visiteurs par an mais aussi des activités récréatives. Dans cette optique et afin de permettre de nouvelles animations, tout en préservant les enjeux de conservation, nous nous sommes lancés dans l'établissement d'une charte des manifestations qui selon les secteurs, permettra de graduer l'intensité des usages.

Cet outil d'aide à la décision a pour objectifs :

- D'identifier les événements réalisés sur les différentes entités ;
- De mieux encadrer les activités et notamment celles soumises au code de l'environnement (évaluation des incidences) ;
- De faciliter la réalisation d'événements récurrents ou nouveaux ;
- De sensibiliser les porteurs de projets au caractère naturel et enjeux écologiques des entités.

Dans les prochaines années, le Département en tant qu'animateur pourrait porter l'extension du site Natura 2000. Certains espaces du territoire sont effectivement très riches, comme les zones humides (Rû du Sausset, nous...) du secteur de grandes cultures sur Tremblay-en-France, où des espèces rares des milieux-ouverts (Gorgebleue à miroir, Pie-grièche écorcheur) sont recensées depuis quelques années. C'est aussi le cas du Bois Saint-Martin, acquis récemment par la Région via l'Agence des Espaces Verts qui se compose d'habitats particulièrement intéressants, où des espèces Natura 2000 ont trouvé des conditions de vie favorables, comme le démontrent les premiers inventaires réalisés en 2018 par l'association l'ANCA.

Les démarches d'amélioration de la connaissance sont à poursuivre pour mieux appréhender le potentiel de ce site, dans un objectif de conservation des espèces classées et de leurs habitats.

1. Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis

1.1) Présentation du multi-sites

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) de Seine-Saint-Denis créée en 2006 au titre de la Directive Oiseaux du réseau européen Natura 2000, s'étend sur 20 communes du département. Composée de 15 parcs et forêts, elle est principalement gérée par des organismes publics qui ont une parfaite connaissance du territoire et des enjeux du site.

12 espèces d'oiseaux patrimoniales ont permis le classement du site à l'initiative du Département, des associations locales et de l'Etat. Cette diversité d'oiseaux rares constitue une richesse exceptionnelle pour le territoire de Seine-Saint-Denis.

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis possède deux particularités qui en fait un site particulier:

- C'est le seul multi-sites en Europe entièrement en zone urbaine dense ;
- Ses 15 « entités » fonctionnent en réseau et sont l'expression même du rôle de la trame verte et bleue.



Les 15 entités du site "réseau" Natura 2000 de Seine-Saint-Denis

1.2) Les missions de la structure porteuse

Le Document d'objectifs (DOCOB) constitue le document de référence d'un site Natura 2000. Il fixe les mesures de gestion et les actions à mettre en œuvre afin de garantir la conservation des espèces et habitats d'espèces ayant valu la désignation du site. Ce document a été approuvé par arrêté préfectoral le 5 septembre 2011. Le Département a ensuite été désigné structure animatrice et ceci depuis le 29 novembre 2011, avec un renouvellement tous les trois ans. Il est ainsi garant de la mise en œuvre du DOCOB et de l'évaluation de l'état de conservation du site.

Les missions consistent en :

- l'animation du site, par la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation,
- l'amélioration des connaissances et suivis scientifiques,
- l'assistance technique/administrative des gestionnaires et porteurs de projets sur le site (contractualisation, accompagnement pour l'application du régime d'évaluation des incidences...).

Dans ce cadre, le Département travaille en partenariat avec les acteurs locaux (associations, AEV, gestionnaires, DRIEAT...).

La Présidence du COPIL annuel est assurée par le Vice-président du Département en charge des questions relatives à l'écologie urbaine.

Document d'objectifs Natura 2000 « Sites de la Seine-Saint-Denis »

Zone de Protection Spéciale FR 1112013

Février 2011



1.3) Le DOCOB et ses objectifs

Le site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis présente des enjeux naturalistes remarquables pour un milieu urbain dense. Il dispose par ailleurs de potentialités d'accueil (nidification et/ou halte migratoire) avérées pour ces espèces. Pour autant, le site fait face à des équilibres localement précaires, du fait du faible effectif des populations des espèces ayant permis le classement, de la

structuration en réseau avec des coupures urbaines d'importance, de la forte fréquentation, de nombreux projets d'urbanisation et d'un effort de prospection inégal.

Le DOCOB a été élaboré de façon à répondre à un double objectif :

- Transmettre aux gestionnaires des 15 entités des orientations et des outils afin d'atteindre les objectifs de maintien et d'amélioration d'un état de conservation favorable aux espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux »,
- Accompagner les porteurs de projets, notamment d'aménagement, à proximité de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) afin d'éviter tout impact, ou pour le moins de limiter les impacts potentiels négatifs sur les enjeux de conservation du site Natura 2000.

Le DOCOB du site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis définit 4 grands Objectifs de Développement Durable (ODD), qui visent à conserver, voire améliorer les effectifs des 12 oiseaux :

ODD1 : « Améliorer la gestion en faveur des milieux et des oiseaux Natura 2000 »

Il s'agit d'augmenter la surface et améliorer la qualité écologique des habitats des 12 oiseaux, afin de permettre aux populations de se développer. Des préconisations d'actions d'aménagements et de gestion pour les différents milieux (humides, ouverts et forestiers) sont ainsi proposées aux gestionnaires.

ODD2 : « Favoriser une fréquentation du public en adéquation avec la conservation des espèces et de leurs habitats »

Environ 10 millions de visiteurs par an fréquentent les parcs. Cet équilibre entre accueil du public et biodiversité constitue un enjeu majeur pour ce site situé en zone urbaine dense.

ODD3 : « Maîtriser les impacts des plans et projets urbains, sur et à proximité du site, et améliorer la connectivité du réseau d'entités »

La dynamique des projets urbains autour du site Natura 2000 est très forte, dans le cadre de la dynamique des JOP2024 mais aussi avec le développement des transports en commun et la construction de logements, enjeux majeurs pour le territoire. L'information des porteurs de projets est un enjeu primordial, pour valoriser le patrimoine naturel d'exception mais aussi pour éviter à terme un mitage du site, de même que le maintien et l'amélioration des connexions écologiques entre les entités.

ODD4 : « Développer des actions de valorisation du site et de sensibilisation à l'environnement »

Le site Natura 2000 constitue une vitrine pour sensibiliser les citoyens à la présence de la biodiversité dans leur ville. Cet objectif vise à faire connaître le site et ses espèces mais aussi les pratiques de gestion écologique à tous les publics (grand public, scolaires, élus, aménageurs) afin de leur permettre de prendre conscience de la nécessité d'œuvrer pour le préserver.

2. L'animation du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis

2.1) La gouvernance du site

Le comité de pilotage : objet et composition

Les Comités de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis permettent de réunir l'ensemble des élus de communes dans l'assiette du périmètre N2000, représentants des structures publiques et privées partenaires, associations locales sous la Présidence de Monsieur Belaïde Bedreddine, Vice-président chargé de l'écologie urbaine, de l'environnement et de l'assainissement (cf. annexe 1 : composition du COFIL).

Le COFIL annuel est une étape essentielle dans le suivi du site Natura 2000. Il a pour objet la présentation des missions de la structure animatrice, ainsi qu'un bilan succinct des actions des années passées : « Animation du DOCOB » (A1) ; « Mise en place des plans de gestion pour chaque entité » (G1) ; « Suivi des espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux et de leurs habitats » (S1) ; « Communication et sensibilisation sur les enjeux du site Natura 2000 » (C1).

C'est un moment d'échange sur l'état de conservation des espaces et sur les pratiques de gestion des différents gestionnaires du site, les nouvelles données ou les dossiers qui mériteraient plus d'attention.

Le COFIL permet enfin, tous les trois ans d'élire la structure porteuse et son président.

2.2) La vie du site

Des échanges réguliers entre gestionnaires et avec les services de l'Etat

Les échanges avec les 6 gestionnaires publics (Département, Agence des espaces Verts, Est-Ensemble, Communes de Coubron, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois) permettent de faire le point sur l'avancée des plans de gestion, sur le suivi des espèces Natura 2000 ainsi que sur leurs propositions de contrats Natura 2000. Ces réunions sont aussi l'occasion d'échanger sur les pratiques ainsi que sur les projets d'urbanisation autour des entités.

Les échanges entre l'animateur et les services de l'Etat ont été, avec la crise sanitaire que nous avons traversée, un peu moins soutenus mais sont relancés activement depuis début 2021. Ces rencontres permettent de faire le point sur la mise en œuvre du DOCOB, le suivi des contrats Natura 2000 et échanger sur les études réglementaires (évaluation des incidences) en cours. Elles

sont souvent l'occasion de partager la connaissance des projets urbains sur le territoire. La DRIEAT est aussi conviée à l'ensemble des réunions des partenaires (restitution d'études d'animation) et aux suivis des oiseaux organisés par l'animatrice (suivis des Pics, suivi de la Bondrée apivore, etc).

Les campagnes d'inventaires sur le multi-sites afin de rendre compte de l'évolution de l'état des espèces

Les associations naturalistes locales (LPO, ANCA, Environnement 93, etc) sont associées pour assurer le suivi des 12 oiseaux Natura 2000 sur les parcs départementaux.

En parallèle, l'animatrice du site Natura 2000 organise avec les gestionnaires, des campagnes complémentaires sur des sites peu prospectés et pour des espèces moins connues.

Les discussions au cours des précédents COPIL, mais aussi avec les associations naturalistes ont permis de déterminer les espèces à cibler, les méthodes, et les modalités de restitution des données.

Des études financées en partie par l'UE pour mieux connaître l'écologie des espèces du site

Des études dites d'animation, car en partie financées par l'Union Européenne (FEADER), sont également présentées chaque année auprès des partenaires. Elles visent à mieux appréhender les sites d'habitats potentiels et sont menées avec l'objectif de mettre en œuvre des contrats de restauration.

En 2018, pour la seconde année consécutive, une session de plusieurs dates de formations naturalistes sur la thématique des enjeux de conservation liés au réseau Natura 2000 a été proposée. Le format en demi-journée d'observation sur le terrain a évolué pour se diversifier et a permis l'accueil de plus de 45 personnes (gestionnaires, animateurs et observ'acteurs). Un support de formation dédié aux pratiques de gestion favorables à la biodiversité a été produit en 2019.

En 2019, a été initiée la rédaction d'une charte des manifestations pour accompagner porteurs de projet comme gestionnaires dans l'organisation d'événements sur le site Natura 2000 ou à proximité. Ce projet est en cours de finalisation, il sera présenté et discuté en comité technique avec les représentants des 6 gestionnaires concernés.

En 2020, aucune étude n'a été planifiée du fait de la crise sanitaire mais aussi de la vacance du poste de chargé de mission N2000.

3. Le régime d'incidences Natura 2000

3.1) Rappel de la réglementation

Tout projet, plan ou programme susceptibles d'avoir des impacts sur le site Natura 2000 est concerné par le dépôt d'un dossier des incidences. L'ensemble des cas sont recensés dans trois listes :

- Une liste nationale des documents de planification, projets, manifestations soumis à une évaluation des incidences Natura 2000 - art R.414-19 du code de l'environnement
- Deux listes locales : - L.414-4-III-2° du Code de l'Environnement des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000
- L.414-4-IV du Code de l'Environnement des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000, ne relevant pas d'un régime administratif d'autorisation, d'approbation ou de déclaration au titre d'une législation ou d'une réglementation distinctes de Natura 2000.

Ces trois dernières années, plus de soixante projets ont ainsi fait l'objet d'une procédure réglementaire Natura 2000. Parmi eux, on note trois grandes typologies de projets :

- Les manifestations sportives ou culturelles de faible importance qui sont ancrées dans l'objectif du DOCOB d'accueil et de sensibilisation des publics. Le porteur de projet doit alors prendre attache avec l'animateur et remplir un formulaire d'évaluation préliminaire.
- Les projets aux abords du site Natura 2000 qui sont soumis à une évaluation des incidences complète comprenant des inventaires restreints sur zone notamment sur les périmètres très prospectés (cas des parcs départementaux). Attention les données prises en compte pour ces évaluations ne doivent pas être trop anciennes et dater de moins de 3 ans. La prise de contact de l'animatrice en amont du projet est nécessaire pour une présentation exhaustive et permettre d'élaborer les pistes pour une meilleure prise en compte des éléments réglementaires.
- Les projets sur le site Natura 2000 eux aussi soumis à une évaluation des incidences complète comprenant obligatoirement des inventaires sur le cycle complet des espèces Natura 2000 (1 an de prospection pour intégrer des données sur les 4 saisons) et des études des habitats présents. Dans le cas d'incidences notables sur les espèces ou habitats d'espèces ayant valu la désignation du site Natura 2000, l'évaluation des incidences est transmise à l'Union Européenne par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Dans tous les cas, la prise de contact avec l'animateur est fortement conseillée afin de faciliter la bonne réalisation du projet dans les délais impartis.

3.2) Récapitulatif des incidences

Les projets ont concerné les trois cas de figure en termes d'évaluation des incidences. Ils sont représentés par trois couleurs distinctes : **cas 1** (manifestations), **cas 2** (évaluation simplifiée), **cas 3** (évaluation complète).

Evaluation incidences	2018	2019	2020
Sur le site	<p>Parc du plateau d'Avron</p> <p>Rénovation de site historique - Poudrerie</p> <p>Course d'orientation - VVV-UNSS93 – Forêt Régionale de Bondy</p> <p>Canalisation Garges-Epinay</p> <p>Parc Georges-Valbon</p>	<p>Parc du Plateau d'Avron</p> <p>Centre équestre – parc Georges-Valbon</p> <p>Mare perchée – parc des Beaumonts</p> <p>Piste cyclable – Poudrerie</p> <p>Projet Vieille mer – parc Georges-Valbon</p> <p>Randonnée – Poudrerie</p> <p>Salon du livre – parc Georges-Valbon</p> <p>Canalisation Garges-Epinay – parc Georges-Valbon</p> <p>Injection SNCF – Poudrerie</p> <p>UNSS – Forêt régionale de Bondy</p> <p>VVV – Forêt régionale de Bondy</p>	<p>Parc du Plateau d'Avron</p> <p>UNSS – Forêt régionale de Bondy</p> <p>VVV – Forêt régionale de Bondy</p> <p>Forage et ferme pédagogique – parc du Sausset</p> <p>Extension de la carrière</p> <p>Placoplâtre à Vaujours –</p> <p>Coubron – Bois de Bernouille</p> <p>Création de sanitaires – parc de la Fosse Maussoin</p> <p>Dérivation des eaux de la Vieille-Mer – Parc Georges-Valbon</p> <p>Sondages géotechniques par Placoplâtre – forêt régionale de Bondy</p>

Hors du site	Voies SNCF Bois Saint-Martin SGP ligne 16 ORCOD IN Jeux Olympiques et Paralympiques	Cluster des Médias – Aire des Vents Projet Cycle-terre – proche Poudrerie SGP ligne 16 ZAC Clichy – proche forêt régionale de Bondy et promenade de la Dhuis Projet d'entrée – parc de la Haute-Ile	Rénovation du groupe hospitalier Le Raincy / Montfermeil – en bordure de forêt régional de Bondy Construction d'une résidence sénior – en bordure du Bois de la Tussion
---------------------	---	--	---

Les documents ressources sont disponibles :

- Listes :

- Nationale :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/R414-19_ListeNationale_cle79e11d.pdf

- Locale 1 :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP93_EIN1ere_liste_310811_cle1f1421.pdf

- Locale 2 :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete_prefectoral_Seine-Saint-Denis_liste_locale_2_Natura_2000_cle017498.pdf

- Formulaire préliminaire d'évaluation des incidences :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Formulaire_preliminaire_EIN2000_Edition_dec_2015.pdf

- Informations complémentaires :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/outils-d-accompagnement-de-l-evaluation-des-a1140.html>

4. Le suivi des espèces

4.1) Protocoles et suivis

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis est largement suivi chaque année par différents acteurs du territoire, conformément au DOCOB, qui inscrit comme action forte le suivi des espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et de leurs habitats » (S1). Tout est ainsi mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

Pour cela, le Département réalise des suivis annuels dans ses parcs grâce à une convention financière avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Cette association effectue des suivis annuels pendant la période de reproduction et celle d'hivernage selon un protocole standardisé. Cette expertise permet un suivi de l'évolution des populations d'oiseaux sur le territoire.

En complément de ces passages, de nouvelles expertises propres à certaines espèces du site Natura 2000 (Blongios nain par exemple) sont réalisées depuis 2015. Elles ont pour objectif de suivre les contrats de restauration dans le cadre de l'animation du site.

Par ailleurs, plus localement des associations réalisent des suivis de l'avifaune. C'est le cas par exemple des naturalistes de l'association Beaumont Nature en Ville dont la connaissance remonte aux années 80. Bien que non standardisé, le suivi permet d'avoir une idée assez claire sur l'évolution des populations sur ces territoires.

Enfin, l'animateur organise depuis 2016 des sessions de suivis des espèces forestières (Pic noir, Pic mar et Bondrée apivore) sur les grands massifs boisés du département. Ces campagnes visent à homogénéiser notre connaissance du territoire. Il fait appel aux partenaires publics (AEV, MNHN) et à des étudiants préparant le Brevet de Techniciens Supérieurs en Gestion et Protection de la Nature (le Cours Diderot à Paris), faisant de ces sessions des moments de formation et de sensibilisation.

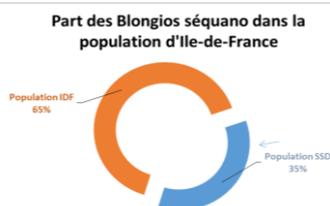
En 2020, la crise sanitaire a engendré un défaut de la pression d'observation, qui peut être à l'origine d'une variation du nombre de données des espèces ciblées. Ainsi, une grande partie de la période d'inventaire des pics n'a pas pu se faire et les suivis n'ont pas pu se réaliser qu'en petit groupe pour respecter les conditions sanitaires.

4.2) Les résultats selon l'habitat des espèces

Les espèces des milieux humides

Les espèces de milieux humides à savoir le Blongios nain, le Butor étoilé, le Martin-pêcheur d'Europe et la Sterne pierregarin font parties des espèces les plus observés du site Natura 2000.

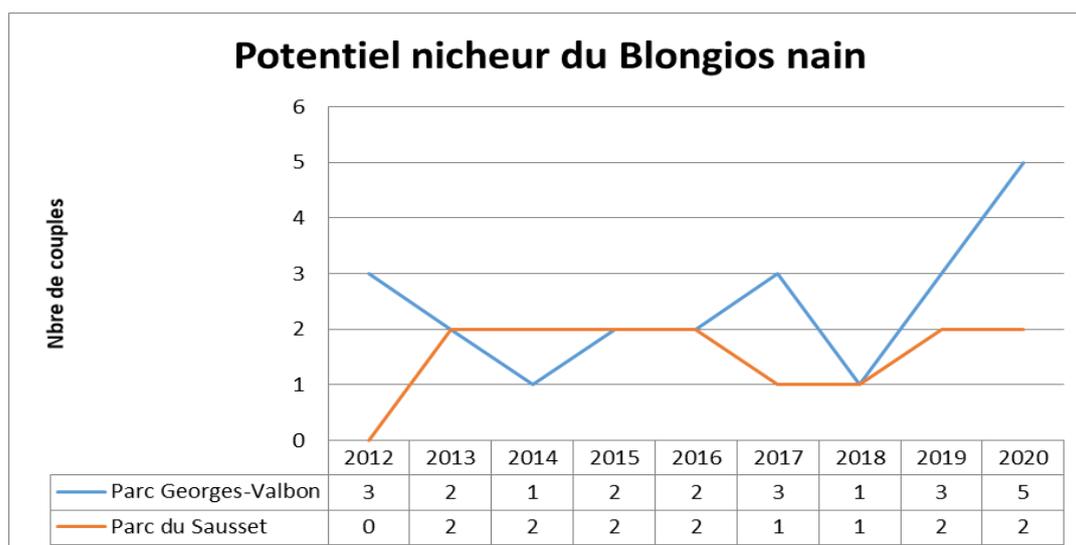
Blongios nain



Le Blongios nain, espèce phare du site se trouve dans une situation plutôt favorable. En effet, il est nicheur depuis plusieurs années sur deux bastions (parc du Sausset et parc Georges-Valbon.). On comptait en moyenne 2 couples et 1

à 3 juvéniles par an et par parc. Les deux dernières années font état de relevés exceptionnels avec au moins 10 jeunes nés en 2019 et une vingtaine dénombrée en 2020 sur ces deux sites. Les travaux engagés dans le cadre de contrats Natura 2000 renforcent son expansion à plus large échelle. Ainsi, chaque année, des jeunes sont observés soit au parc départemental de la Haute, soit en forêt régionale de Bondy.

La population séquano-dionysienne de Blongios représente ainsi en moyenne 35 % des effectifs nicheurs régionaux et une grande partie des effectifs du Grand Paris (dont l'estimation oscille en moyenne entre 2 à 6 couples nicheurs, d'après l'Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris 2015-2018). L'espèce est considérée comme stable à l'échelle à l'échelle régionale.



Sterne pierregarin



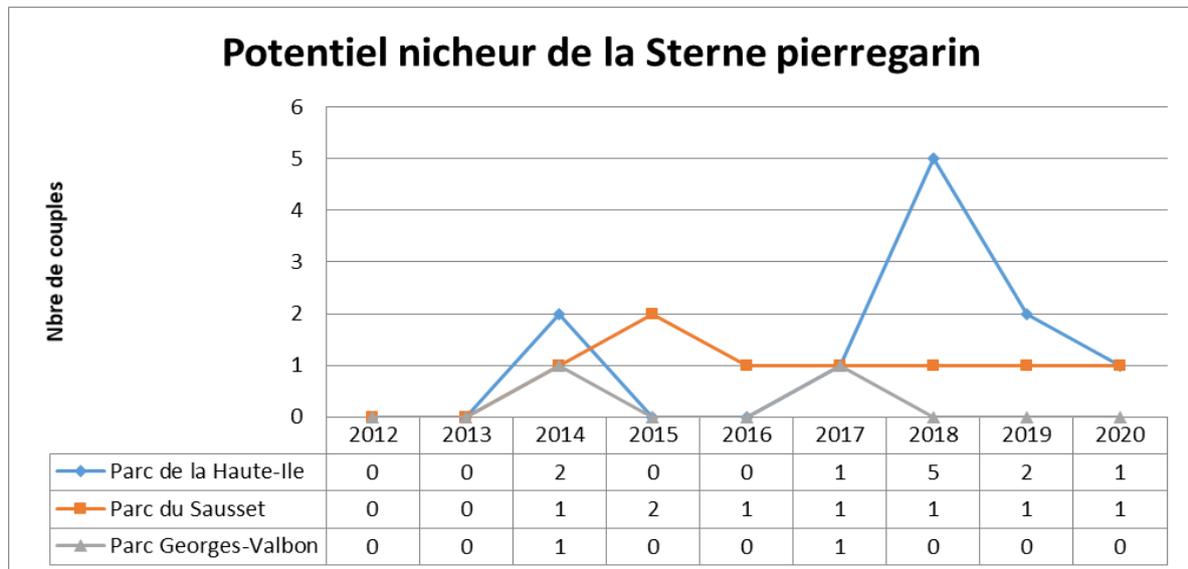
Part des Sternes de SSD dans la population d'Ile-de-France



Depuis la création du multi-sites, la Sterne pierregarin a vu sa population nicheuse augmenter grâce à la présence de radeaux sur les plans d'eau. Toutefois, en 2019 et 2020, une population moindre est venue s'installer sur les nouveaux radeaux du parc

de la Haute-Île, cela peut être dû notamment à la compétition avec les Mouettes rieuses et au dérangement induit par certaines espèces (notamment les Bernaches du Canada).

A l'échelle de l'Ile-de-France, la Sterne pierregarin du site de Seine-Saint-Denis est encore peu représentée (1 % de la population régionale). Des contrats ont été mis en place pour favoriser sa présence : les deux plateformes installées au parc de la Haute-Ile pourraient accueillir plus de 15 couples chacune.

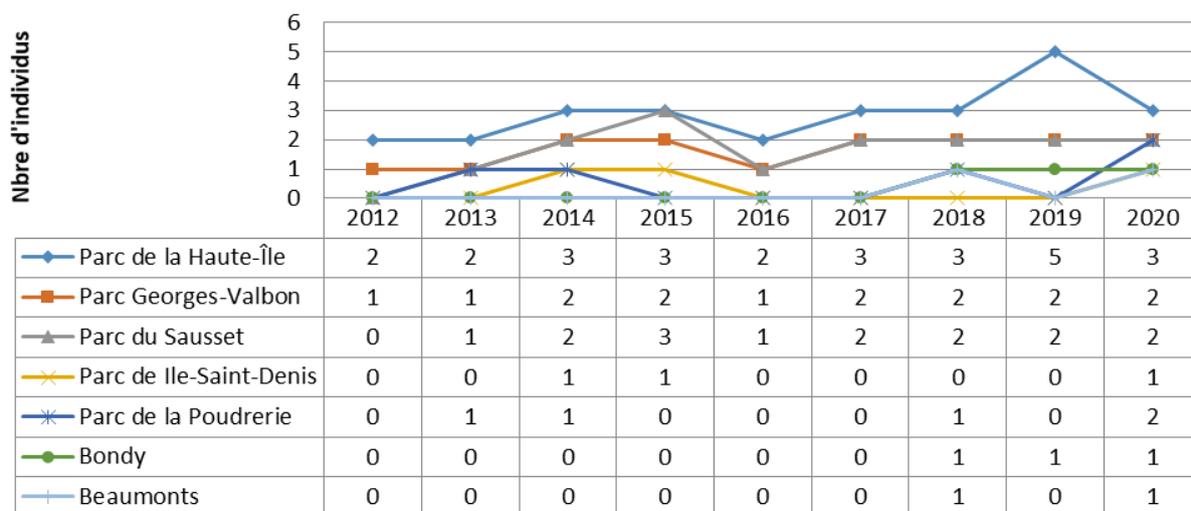


Martin-pêcheur d'Europe



Bien que non nicheur sur le site Natura 2000, le Martin-pêcheur d'Europe est régulièrement observé tout au long de l'année et dans plusieurs entités : les parcs départementaux du Sausset, Georges-Valbon, Ile-Saint-Denis, Haute-Ile, Poudrerie ainsi qu'en forêt régionale de Bondy et au parc des Beaumonts. C'est une espèce présente mais très discrète sur son lieu de nidification. En 2020, les observations se maintiennent pour cette espèce.

Population de Martin-pêcheur d'Europe



Butor étoilé

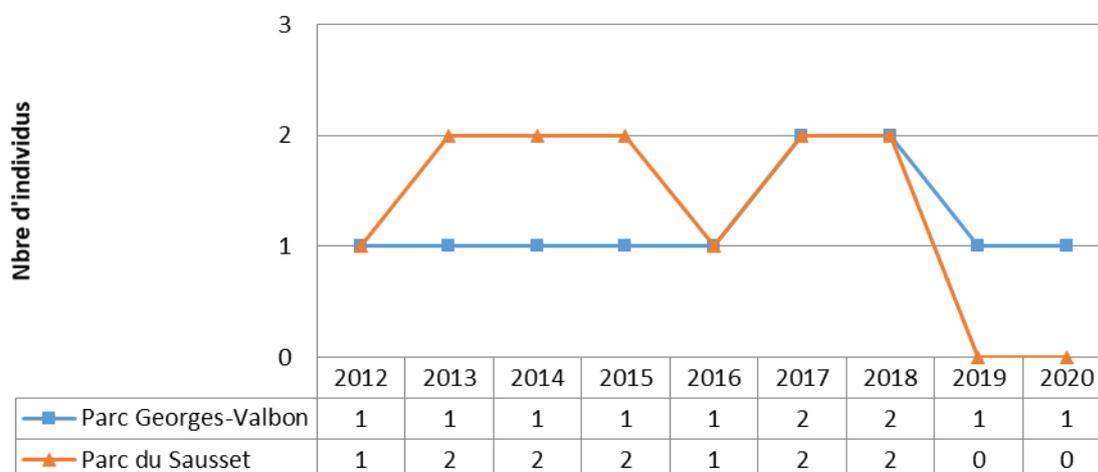


Comme son homologue nicheur en Seine-Saint-Denis (le Blongios nain), le Butor étoilé vient hiverner dans deux entités du site Natura 2000 : le parc du Sausset et le parc Georges-Valbon. Il y trouve des roselières suffisamment étendues et une alimentation abondante. Il n'est pas impossible de l'apercevoir en début de période estivale quand les conditions sont intéressantes. La population varie entre 1 et 2 individus par parc.

par parc.

Au cours des deux dernières années, seul un individu a été comptabilisé sur le site du parc Georges-Valbon. A noter qu'un individu avait été prédaté en 2018.

Population de Butor étoilé



Les espèces des milieux forestiers

Les espèces des milieux forestiers sont bien représentées en Seine-Saint-Denis mais les territoires de nidification précis restent peu connus. Ces espèces font l'objet d'un suivi plus conséquent (protocoles spécifiques en lien avec les partenaires du territoire).

Pic noir



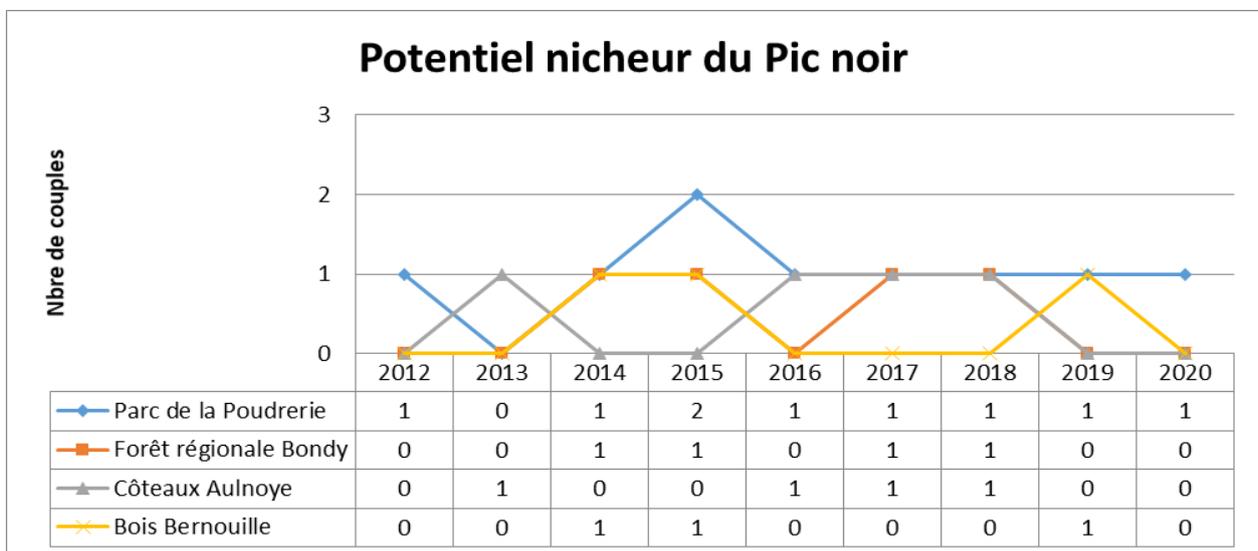
Part des Pics noir de SSD dans la population d'Ile-de-France



Le Pic noir est en progression en France et en région Ile-de-France. La population en Seine-Saint-Denis est limitée par le peu de boisement matures et vaste (200 ha minimum) répondant à son écologie. Le suivi

des pics n'a pas pu être réalisés en 2019 et 2020 à cause de mauvaises conditions météorologiques nuisant à l'observation et du fait du contexte sanitaire. On notera néanmoins des observations en hiver au parc du Sausset sur de jeunes boisements et une présence accrue sur le parc Georges-Valbon (plusieurs observations à l'hiver 2020).

On estime à 450 couples la population d'Ile-de-France, qui se localisent principalement dans les grands massifs forestiers anciens (forêt de Fontainebleau, forêt de Rambouillet, etc), et à seulement une vingtaine de couples celle du Grand Paris.



Pic mar



Part des Pics mar de SSD dans la population d'Ile-de-France

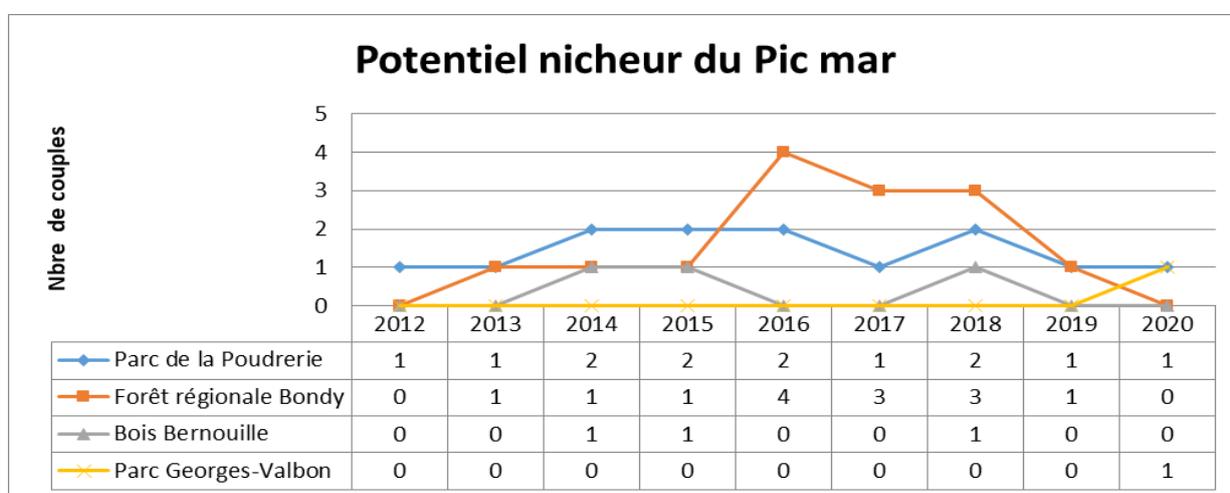


La population de Pic mar est mieux connue d'année en année grâce aux suivis réalisés dans les entités du site Natura 2000. Les boisements de petites tailles (parc de la Fosse

Maussoin, lisière du parc de la Haute-Ile, Parc Georges-Valbon, etc) peuvent convenir à cette espèce dont le territoire de vie est plutôt restreint. Le site de Seine-Saint-Denis apparaît plus attractif pour l'espèce et est à considérer comme un objectif dans la gestion sylvicole (conservation d'îlots de vieillissement et d'essences cibles).

Comme pour le Pic noir, les suivis spécifiques et coordonnés sur le site (Parc de la Poudrerie, Forêt régionale de Bondy et Bois de Bernouille) n'ont pas pu se tenir en 2019 et 2020. Néanmoins on peut noter une donnée intéressante, avec la première constatation de reproduction avérée sur le parc Georges-Valbon.

Cette population reste faible comparée à celle d'Ile-de-France. Elle ne représente que 0.3 % des effectifs nicheurs régionaux. Pour autant, le département de la Seine-Saint-Denis dispose des conditions d'accueil favorables pour l'espèce.



Bondrée apivore



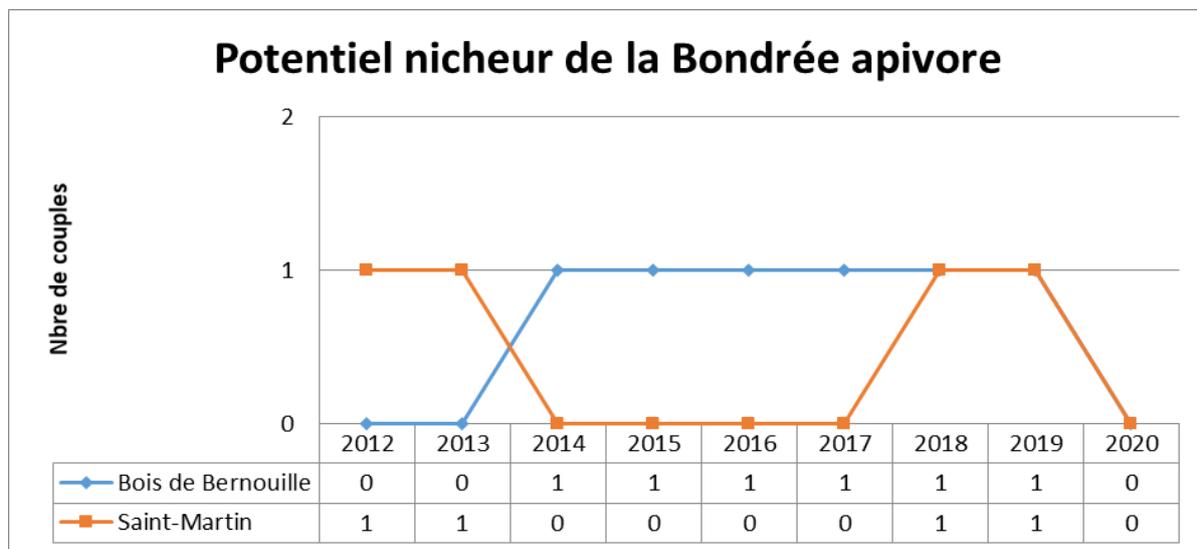
Part des Bondrées de SSD dans la population d'Ile-de-France



Le territoire de la Bondrée apivore est connu en Seine-Saint-Denis depuis 2011. Les derniers suivis annuels n'ont pas permis de valider avec certitude la présence du couple de Bondrée

apivore au Bois de Bernouille et des Coteaux de l'Aulnoye. En effet, en 2019, deux couples de rapaces avaient été observés haut dans le ciel sans pouvoir déterminer s'il s'agissait de Bondrées apivore ou de Buse variable. Leur présence reste donc probable et elle est observée régulièrement en migration active (survol) sur le parc des Beaumonts, le parc des Coteaux d'Avron ou encore les parcs départementaux du Sausset et de parc Georges-Valbon. Le suivi n'a pas pu être effectué durant l'année 2020, ce qui explique le manque de données sur le secteur du Bois de Bernouille et des côteaux de l'Aulnoye.

Peu présente en Seine-Saint-Denis, il s'agit d'une espèce fortement dépendante d'une mosaïque de milieux ouverts et forestiers. La population territoriale ne représente que 1 % de la population régionale.



Les espèces des milieux ouverts ou semi-ouverts

Les espèces propres à une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts sont peu présents en Seine-Saint-Denis. Les observations restent anecdotiques malgré des efforts en leur faveur via des contrats de restauration Natura 2000.

Gorgebleue à miroir et Pie-grièche écorcheur



Au cours des trois dernières années, ces deux espèces ont été observées sur le même secteur de la commune de Tremblay-en-France en période de nidification. Depuis 2018, ce sont au moins deux couples de Gorgebleue à miroir qui ont été contactés dans ce paysage de grandes cultures associé à des zones humides (rû et noues).

En 2019, un couple de Pie-grièche écorcheur a été détecté à proximité de la partie découverte du Ru du Sausset.

Avec ces données, la Gorge-bleue a ainsi fait son apparition dans l'atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris 2015-2018. L'espèce, dont l'implantation est récente en Ile-de-France, semble ainsi trouver sur la commune de Tremblay-en-France des milieux favorables à son expansion, mais les travaux de réaménagement sur la zone et la requalification de l'occupation des sols (secteur

d'extension du parc des expositions) pourraient nuire à cette nouvelle population.

Autres espèces : Busard cendré, Busard Saint-Martin et Hibou des marais

Ces rapaces sont inféodés aux milieux ouverts, qui représentent une faible superficie à l'échelle du site Natura 2000. Leur observation est surtout liée à la migration active de ces espèces. Plusieurs entités du site Natura 2000 constituent ainsi des sites majeurs à l'échelle de l'Île de France pour l'observation de la migration (notamment les parcs du Sausset, Georges-Valbon et des Beaumonts). Ainsi, chaque année, il est possible d'observer certaines espèces patrimoniales en vol (Bondrée apivore, Busard Cendré, Saint-Martin, etc).



Les populations régionales étant déjà très faibles, il est donc nécessaire d'encourager une conservation de ces espaces ouverts ou semi-ouverts actuellement en réduction à l'échelle de la région Ile de France.

5. La mise en œuvre des objectifs du DOCOB

5.1) Les plans de gestion, outil d'aide à la décision pour les gestionnaires

Une des actions prioritaires du DOCOB est la constitution de plans de gestion pour chacune des entités. En effet, l'idée est de créer une unité de gestion à l'échelle du site par cet outil. C'est pourquoi dès 2011, le Département de la Seine-Saint-Denis en tant que structure animatrice du site Natura 2000 a publié un document d'aide à la rédaction de plan de gestion.

L'élaboration de ces plans de gestion permet de développer une réflexion globale et transversale sur chaque parc, et d'y concilier différents enjeux : biodiversité, paysage, usages sociaux et économiques, éducation relative à l'environnement, communication, etc.

Pour les premiers plans de gestion comme celui du parc départemental du Sausset et celui de Jean Moulin - Les Guilands, il est déjà l'heure de les évaluer à mi-parcours. Cette phase est aussi essentielle que la conception même du plan puisqu'elle permet de le réajuster au fil de l'eau. Il est recherché dans ce travail une meilleure fonctionnalité du plan.

L'actualisation du plan de gestion du parc du Sausset sera lancée en 2022, avec l'objectif d'en faire un document plus opérationnel, plus pratique au quotidien pour les gestionnaires.

5.2) Bilan de la mise en œuvre des contrats

Retour sur les deux contrats de restauration

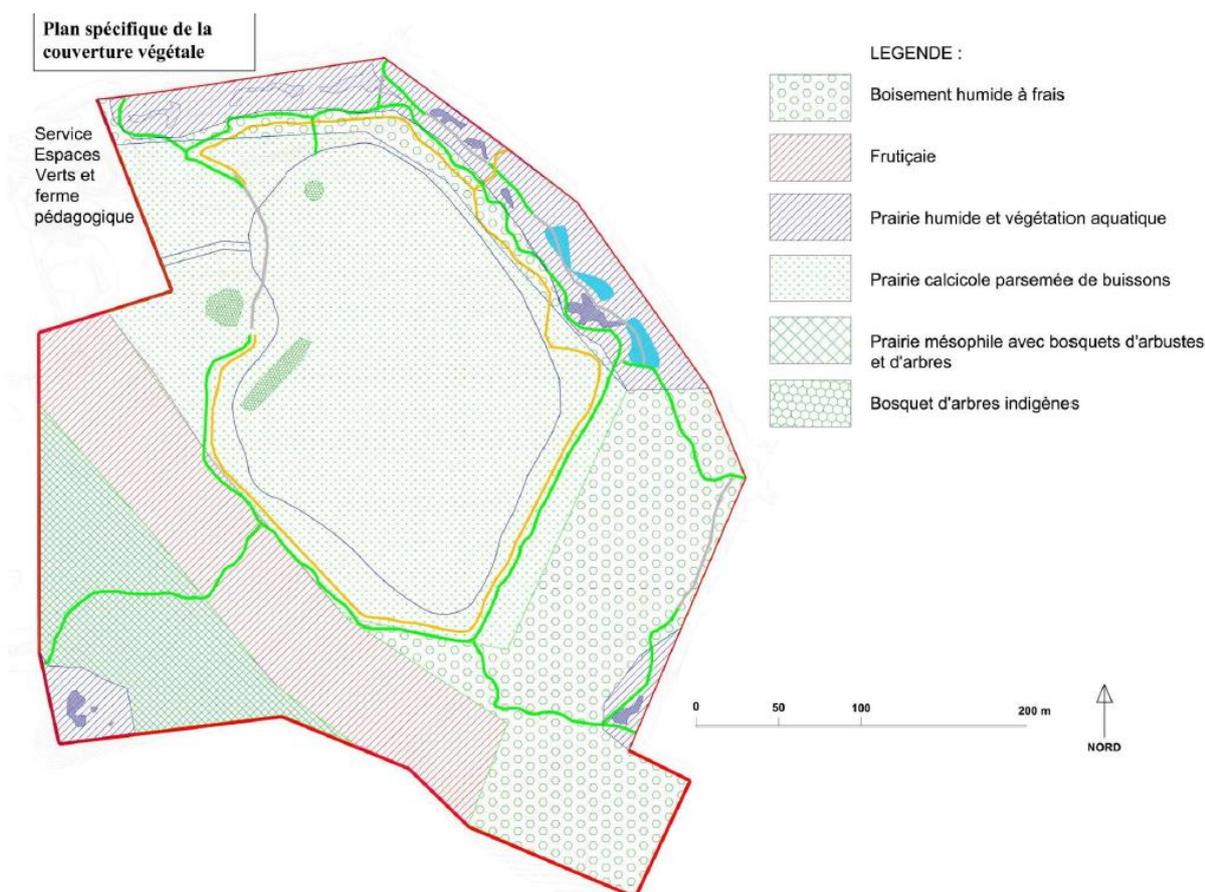
- Contrat 2018

Pour l'année 2018, un contrat a été réalisé pour la mise en place d'une zone de nidification pour le Martin-pêcheur d'Europe au niveau du marais du parc du Sausset. Le projet a consisté à mettre en œuvre un mur artificiel derrière lequel ont été déposés 6 nichoirs à Martin-pêcheur.

Cet aménagement n'a pour l'instant pas permis la reproduction du Martin-pêcheur sur site, mais des modifications ont été apportées au cours des dernières années pour le rendre plus attractif (dépôt de branches mortes faisant office de perchoir à proximité de l'entrée des gîtes...).

- Contrat 2019

Un contrat a été porté en 2019 sur le territoire départemental. Il a été sollicité par Grand Paris Grand Est dans le cadre du projet de parc du Plateau d'Avron (Rosny-sous-Bois). L'animateur du site Natura 2000 a joué un rôle d'accompagnement dans la rédaction du contrat et de médiation avec la DRIEE, service instructeur. Le contrat ne concerne pas tout le périmètre de projet de parc mais uniquement la partie centrale sanctuarisée et vouée à l'écopâturage. Cette zone de 4,5 ha, inaccessible au public, a été fauchée partiellement pour faciliter le travail du troupeau et mis en défend par la pose de ganivelles.



Les espèces cibles pour ce contrat sont la Pie-grièche écorcheur et la Bondrée apivore. A noter que la Pie-grièche a déjà réalisé des haltes migratoires sur site ou à proximité (observation en 2017 sur la partie Neuilly-Plaisance).

Le coût des travaux pour ce contrat est estimé à environ 88 000 euros (dont 80% est éligible à une subvention) et ils seront finalisés à l'automne 2021.

Les espaces périphériques au contrat font l'objet de travaux afin de sécuriser un cheminement et de proposer des équipements dédiés au public (abris, ponts, tour d'observation) sur ce site impacté par les fontis. Le parc sera accessible au public courant l'année 2021.

6. Conclusion et perspectives

Le Département de la Seine-Saint-Denis est un territoire d'accueil pour les 12 espèces d'oiseaux Natura 2000. Les travaux de restauration et la gestion actuelle des 15 entités du site Natura 2000 semblent être profitables. En effet, malgré leurs faibles effectifs, certaines espèces tendent à s'implanter durablement (Blongios nain, Sternes, etc). D'autres, inféodées aux milieux ouverts et semi-ouverts, sont malheureusement en déclin en Seine-Saint-Denis, mais plus largement à l'échelle de la Région Ile-de-France. Les explications sont multiples : fermeture des milieux, forte mortalité à la migration, morcellement des territoires, etc....

La Seine-Saint-Denis est un territoire en pleine mutation, qui s'apprête à relever de nouveaux défis en matière de conciliation des activités humaines, de l'urbanisation et de la protection de patrimoine naturel. En effet, de grands projets se profilent pour les années à venir, qui engendreront des modifications significatives du territoire actuel. La mission de la structure porteuse résidera dans l'accompagnement des différents acteurs pour que le site Natura 2000 soit pris en compte, mais aussi pour que la qualité patrimoniale de nos espaces soit reconnue et devienne une véritable valeur ajoutée pour le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Le savoir est une part importante de la protection des entités du site, c'est pourquoi les années à venir seront également dédiées à de nouvelles démarches au profit d'une meilleure connaissance du site Natura 2000. Les formations seront reconduites en visant en priorité les gestionnaires des espaces naturels, comprenant les professionnels des établissements publics et des collectivités territoriales partenaires.

Enfin, l'actualisation du DOCOB sera primordiale pour dresser une photographie plus réaliste du site Natura 2000 d'aujourd'hui.

Annexe 1 : Synthèse de l'état d'avancement des actions du DOCOB

Action	Priorité	2018-2020
A1 : Animation du DOCOB	Forte	COPIL annuel
		Accompagnement Grand paris Grand Est contrat N2000
A2 : accompagnement de la mise en conformité des documents d'urbanisme et suivi de leur évolution	forte	Diffusion du livret de formation Natura 2000
		En fonction des révisions PLU
A3 : Accompagnement de la construction de la TVB et amélioration des connectivités	faible	Avis TVB sur PLU, diffusion de document sur la TVB
G1 : mise en place des plans de gestion pour chaque entité	forte	Accompagnement à la rédaction de plan de gestion pour les entités : parc des Beaumonts
G2 amélioration des plans d'eau, cours d'eau et de la végétation associée	forte	Accompagnement à la création du dispositif de réalimentation SGP au parc GV
G4 favoriser le vieillissement des bois, diversité des essences et des structures forestières	modérée	Réflexions autour des îlots de sénescences dans les massifs forestiers (zone nature Poudrierie)
G5 Développement des milieux ouverts en mosaïque avec des	modérée	Accompagnement de Grand Paris Grand Est sur le contrat Pie-grièche. Entretien par écopâturage et fauche

zones arbustives		
G6 Développement des écotones et de leurs qualités	faible	
G7 : lutte contre les espèces envahissantes	modérée	Entretien courant dans les parcs - entretien du contrat N2000 au Vallon écologique (parc Georges-Valbon)
S1 : suivi des espèces annexe 1	forte	Suivis patrimoniaux par la LPO Suivi des espèces forestières et des milieux ouverts avec nos partenaires (BTS Cours Diderot, AEV, DRIEE et associations).
F1 : organisation de la fréquentation, des activités et manifestation au regard des enjeux naturels	modérée	Sensibilisation des acteurs à la gestion écologique lors de réunions
C1 : communication et sensibilisation	forte	Exposition Natura 2000 au parc du Sausset.
		Don des nouveaux jeux lors des animations dans les parcs
		Parcours d'interprétation de la Haute-Ile, avec panneaux de sensibilisation aux espèces Natura 2000. Visite de site avec des étudiants.

Annexe 2 : Le comité de pilotage du site Natura 2000

Président du Comité de Pilotage

Représentants des communes et territoires

Aulnay-sous-Bois
Bagnolet
Clichy-sous-Bois
Coubron
Dugny
Ile-Saint-Denis
La Courneuve
Livry-Gargan
Montfermeil
Montreuil
Neuilly-Plaisance
Neuilly-sur-Marne
Le Raincy
Rosny-sous-Bois
Saint-Denis
Sevran
Stains
Vaujours
Villepinte
Plaine Commune
Est-Ensemble
Grand Paris -Grand Est

Représentants des structures publiques

Région Ile-de-France
Agence des Espaces Verts
Syndicat interdépartemental de la propriété agricole rurale
Réseau ferré de France
Centre régional de la propriété foncière d'Ile-de-France
Conservatoire botanique nation du bassin parisien
Agence française pour la biodiversité
Office nationale de la chasse et de la faune sauvage
Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
Fédération interdépartementale des chasseurs
Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Agence de l'eau Seine-Normandie
Direction régionale et interdépartemental de

Représentants des associations locales

Ligue pour la protection des oiseaux Ile-de-France
Office pour les insectes et leur environnement
Association environnement 93
Association des amis naturalistes des coteaux d'Avron
Association Forêt en Aulnoye

Propriétaires fonciers privés

Placoplatre Saint-Gobain



Quorum



Partenaires du site Natura 2000

Annexe 3 : Suivi de l'état de conservation des espèces Natura 2000 de 2018 à 2020

Butor étoilé	2018	2019	2020
Parc du Sausset	2	/	/
Parc GV	2 mais 1 mort	3 obs : 1 en nov à l'étang des brouillards, 2 en nov et décembre au vallon écologique => 1 individu	2 obs : etang des brouillards en janvier et vallon ecologique en mars => 1 individu

Blongios nain	2018	2019	2020
Parc du Sausset	1 couple + 3 jeunes	Etang de Savigny : 2 couples + 5 jeunes (Rapport LPO + données Faune Aquitaine)	2 couples + 6 jeunes
		1 couple probable (présence d'1 mâle et d'1 femelle sans preuve de repro)	
Parc GV	1 couple + 2 mâles	Etang des brouillards : 3 couples + 10 jeunes (rapport LPO)	Etang des brouillards : 4 couples + 12 jeunes
		1 femelle (17 indiv au total)	Cascades : 1 couples + 2 jeunes
Parc de la HI	1 juvénile	21 avril : 1 obs 11 aout : 1 obs x 1ère année	1 obs (données photographe HI --> à valider)
Forêt régionale de Bondy	/	/	/

Sterne pierregarin	2018	2019	2020
Parc du Sausset	1 couple + 3 juv	1 couple + 3 juvéniles (rapport LPO)	1 couple + 2 juvéniles

Parc GV	/	/ (rapport LPO)	3 individus
Parc de la HI	5 couples + 5 juv	1 couple, sans repro (rapport LPO)	4 individus
Parc des Beaumonts	/	/	/
Terrain des Essences	/	/	/

Martin pêcheur	2018	2019	2020
Parc du Sausset	2 indiv	1 indiv (rapport LPO)	2 individus
Parc GV	2 indiv	1 indiv (rapport LPO)	2 individus
Parc de la HI	3 indiv	2 couples probables (rapport LPO)	2 indiv (rapport LPO + bénévoles)
Parc de l'ISD		/	1 individu
Terrain des Essences	/	/	/
Poudrerie	1	1 obs (rapport LPO)	1 indiv (rapport LPO)
Bondy	1	1	1
Beaumonts	1	/	1

Pic mar	2018	2019	2020
Parc forestier de la Poudrerie	1-2 couples	1 couple	1 couple
Forêt Régionale de Bondy	2-3 couples	1 couple (??)	1 obs en février
Bois de Bernouille	1 couple	/	/
Fosse Maussoin	/	/	/
Plateau d'Avron	/	/	/
Parc du Sausset	/	1 obs	/
Georges- Valbon	2 indiv	1 obs (rapport LPO)	1 couple + jeunes au nid (niv du centre équestre)
Ville-Evrard	/	/	/
Beaumont	1 indiv	/	2 obs en janvier et juin
HI	1 indiv	/	/

Pic noir	2018	2019	2020
Parc forestier de la	1 couple	1 couple	1 couple (rapport LPO)

Poudrerie			
Forêt Régionale de Bondy	1 couple	/	/
Coteaux d'Aulnoye	1 couple	1 obs	1 obs
Parc de la Haute-Ile	/	1 obs	/
Bois de Bernouille	/	1 couple	/
Parc des Beaumonts	/	/	/
Parc GV	/	1 obs (rapport LPO + donnée Faune IdF)	Plusieurs obs (rapport LPO + données Faune IdF)
Parc du Sausset	/	1 obs	

Bondrée apivore	2018	2019	2020
Parc de la Haute-Ile	/	1 individu (rapport LPO)	1 individu en migration (nuit sur place)
Parc des Beaumonts	36 en vol	10 individus en vol	9 individus en vol
Parc du Sausset	1- 2 indiv		/
Bois de Bernouille	1 couple	1 couple probable	/
Parc Georges-Valbon	/		/
Parc forestier de la Poudrerie	1 indiv	1 obs (rapport LPO)	/ (rapport LPO)
Bois Saint-Martin	1 couple	1 couple probable	/

Pie-grièche écorcheur	2018	2019	2020
Parc du Sausset	/	/	
Parc des Beaumonts	/	/	
Plateau d'Avron	/	/	
Tremblay-en-France		1 couple	1 couple probable

Hibou des marais	2018	2019	2020
Parc de la Haute-Ile	/	/	
Parc des Beaumonts	/	1 individu	

Busard Saint-Martin	2018	2019	2020
Parc des Beaumonts	4 individus	/	1 individu

Busard Cendré	2018	2019	2020
Parc des Beaumonts	2 individus	/	

Gorgebleue	2018	2019	2020
Tremblay	3 individus	1 mâle chanteur	2 couples

